

Du pur Florian Bachelier

Date : 28 août 2020

On vient d'apprendre que l'Etat ne fournira pas de masques aux élèves à la rentrée alors que le port en sera obligatoire toute la journée dans les collèges et les lycées.

Il paraît que les Français doivent être davantage responsabilisés au moment où l'épidémie donne d'inquiétants signes d'accélération, et leur fournir gratuitement des masques n'irait pas dans ce sens.

« Il faut revenir à la notion de prise de responsabilité individuelle, défend un ministre qui a participé au conseil de défense. On ne paie pas des préservatifs à tout le monde, alors que le sida tue lui aussi ! Ce n'est pas à l'Etat de prendre en charge cette dépense, d'autant plus que la situation est amenée à durer. »

Question : mais alors pourquoi les masques sont-ils gratuitement fournis aux députés ainsi qu'à leurs collaborateurs depuis le mois d'avril au moins ?...



Sans rire, le député LREM de la 8^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine Florian Bachelier, qui est le premier questeur de l'Assemblée Nationale, nous explique que : *« les députés et leurs collaborateurs ne sont pas des élèves : nous sommes dans un rapport d'obligation de sécurité du personnel »* ... *« Il n'y a rien de gratuit, l'Assemblée nationale respecte simplement l'obligation*

juridique de protéger son personnel, de la même manière que les entreprises qui fournissent des masques à leurs salariés. »

Voilà donc tout-à-coup que nos 577 députés qui n'ont pas les moyens de s'offrir des masques sont considérés comme de vulgaires employés qu'ils ne sont pas et que leurs collaborateurs - dont ils sont personnellement les employeurs - sont considérés en la circonstance comme des employés de l'Assemblée Nationale alors qu'ils ne le sont évidemment pas.

Il faut une sacrée mauvaise foi pour prétendre que ce qui est vrai pour les 1.200 fonctionnaires du Palais Bourbon l'est aussi pour ces bénéficiaires.

Mais il n'y a pas de petits profits : c'est toujours ça qui n'est pas imputé sur l'indemnité parlementaire, ni sur les frais de mandat.